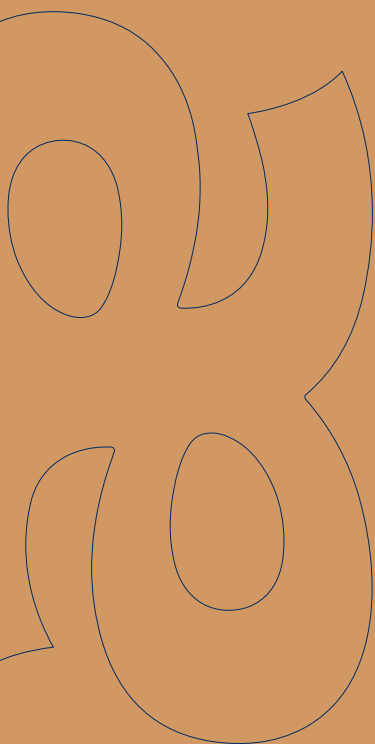




UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE ET EXPÉRIMENTÉE À VOTRE SERVICE



ORCHESTRANT LES DIFFÉRENTES MISSIONS AU RYTHME DES BESOINS DES COPROPRIÉTAIRES, **MAESTRO SYNDIC** SE STRUCTURE SUR 3 PÔLES D'EXPERTISE ANIMÉS PAR UNE ÉQUIPE PASSIONNÉE, QUALIFIÉE ET CONFIRMÉE, AFFICHANT POUR CHACUN DE SES ACTEURS, UNE TRÈS SOLIDE EXPÉRIENCE DANS LES DOMAINES RELATIFS À LA GESTION DE COPROPRIÉTÉ.



ASSURER UN NIVEAU
DE SATISFACTION
ÉLEVÉ ET DURABLE

Gestionnaire confirmé de copropriété

En charge de la gestion de l'administration de la copropriété, il coordonne la communication entre les différents interlocuteurs et la représentation du syndicat des copropriétaires.

Il lance les appels d'offres auprès des prestataires et assure le suivi des décisions prises aux assemblées générales.

Il supervise l'ensemble des missions administratives financières et comptables, il réalise le suivi des contentieux, il déclare les potentiels sinistres en relation avec les assureurs.

Un véritable chef d'orchestre dans la gestion de votre copropriété au quotidien !

L'assistant de copropriété

Il intervient en soutien au gestionnaire de copropriété et collabore à la mise en œuvre des différentes décisions prises lors des assemblées générales.

Au quotidien, il est le premier interlocuteur des copropriétaires puisqu'il traite les appels téléphoniques, les courriers, les demandes de devis, le suivi et le classement des dossiers ainsi que les différentes relances.

Un maillon indispensable de la chaîne de valeur pour garantir un suivi efficace des différentes interventions ayant lieu dans votre copropriété !

Responsable comptable de copropriété

En tant que garant de la fiabilité des comptes de copropriétés et du respect des échéances, il produit l'ensemble des éléments comptables dans le respect des délais légaux.

Il participe également à la gestion du budget alloué à l'entretien et à la pérennité des biens communs. Il assure également les relations avec les différents prestataires ou partenaires.

Un expert au service de la bonne gestion comptable de votre copropriété !



MAESTRO SYNDIC poursuit l'ambition de maintenir un haut niveau de satisfaction auprès de ses clients, en leur garantissant, par la gestion de leur immeuble, sérénité et tranquillité d'esprit.

Pour habiter ou pour investir et se constituer un patrimoine, l'immobilier est porteur d'enjeux très importants pour nos clients.

Ainsi, nous veillons à ce que nos services soient à la hauteur de leurs attentes. La satisfaction de nos clients est notre plus belle récompense. Les critiques et suggestions nous sont utiles pour améliorer nos services et garantir le meilleur accompagnement dans la durée.



NOTRE OFFRE DE SERVICES ET NOS PÔLES D'EXPERTISES


MAESTRO SYNDIC ACCOMPAGNE LES COPROPRIÉTAIRES SUR LE LONG TERME APRÈS LA RÉALISATION DE LEUR ACHAT, EN METTANT SON SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DE LA DÉFENSE QUOTIDIENNE DES INTÉRÊTS DU SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES.

Une équipe dédiée gère la vie quotidienne de chaque copropriété afin de faciliter la vie de ses occupants et des copropriétaires.

MAESTRO SYNDIC apporte à la fois l'**expertise** et la **proximité** d'une équipe professionnelle à l'écoute, tout en assurant la **réactivité** et la **transparence attendues**, notamment par la mise à disposition d'**outils digitalisés**.

1 Garantir la bonne gestion de votre immeuble sur le long terme

- Anticiper et limiter les risques financiers et juridiques pour la copropriété dans l'intérêt des copropriétaires
- Prévoir les travaux à mener pour amortir les coûts et préserver votre patrimoine
- Sensibiliser aux modalités techniques du bâtiment pour parler le même langage et engager le dialogue
- Surveiller les marchés afin d'assurer des économies sur les contrats d'entretien et d'intervention



Gérer facilement votre immeuble en toute transparence par la digitalisation de nos services

Mise à disposition d'un extranet accessible 24h/24 avec un espace personnel sécurisé pour chaque copropriétaire :

- Consultation des comptes et des documents personnels ou immeuble
- Déclaration et suivi des travaux ou sinistres
- Paiement des charges en ligne
- Gestion des interventions et signalements des dysfonctionnements

3

Orchestrer la vie de la copropriété

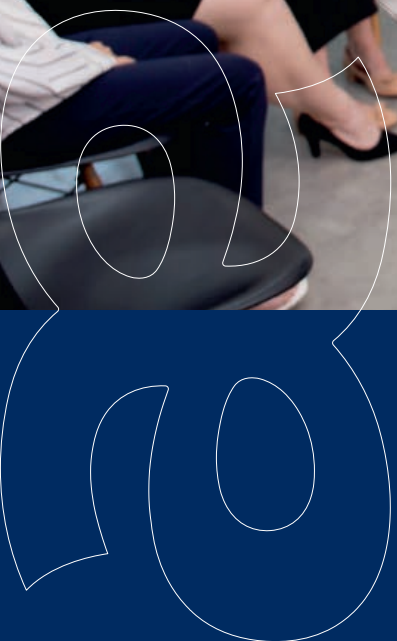
- Organiser les assemblées générales et la mise en œuvre des décisions
- Accompagner la copropriété dans le choix des prestataires, et assurer le suivi des travaux
- Faciliter le « bien vivre ensemble » au sein de la copropriété et préconiser les meilleures pratiques en matière de développement durable
- Gérer la comptabilité de la copropriété : budget, contrôle, appels de fonds, encaissements, relances et suivi des dossiers contentieux, pilotage des procédures, gestion du recouvrement, préparation des états datés
- Organiser les réunions avec le Conseil Syndical suivant le contrat et les besoins
- Assurer un reporting des actions menées par le syndic de copropriété via un document intitulé « NEWSLETTER » adressé au conseil syndical ainsi qu'à tous les copropriétaires



4

Assurer des expertises professionnelles spécifiques

- Conseil et service juridique
- Accompagnement dans les projets de rénovation pour s'adapter aux enjeux de la transition énergétique
- Gestion des travaux et des sinistres
- Expertise en matière de comptabilité mandant
- Support informatique et développement de solutions digitales afin d'optimiser et de fluidifier les échanges, tout en garantissant la sécurité des données et leur accessibilité
- Mise à disposition d'une expertise technique spécifique sur la gestion de copropriété en immobilier neuf : un interlocuteur dédié **MAESTRO SYNDIC** assure le partage d'informations avec le promoteur dès la conception du programme immobilier afin de mieux appréhender la vie de l'immeuble : optimisation des coûts liés à la gestion et à l'entretien des bâtiments, choix de partenaires référencés pour la réalisation des travaux...



5

Administrer l'immobilier tertiaire

- **MAESTRO SYNDIC** s'appuie sur les compétences d'une équipe dédiée et spécialisée sur les questions relatives à la gestion du parc immobilier tertiaire, en réponse aux besoins des copropriétaires et occupants professionnels



RENNES

02 99 79 81 82

contact@maestro-syndic.com

1 place du Général Giraud
35000 Rennes

ANGERS

02 30 07 01 40

contact.angers@maestro-syndic.com

23 rue Auguste Gautier
49000 Angers

NANTES

02 23 42 42 55

contact.nantes@maestro-syndic.com

4 bis rue Général Leclerc de Hautecloque
44000 Nantes

VANNES

02 99 79 81 82

contact@maestro-syndic.com

8 rue Thiers
56000 Vannes



www.maestro-syndic.com